

l'extérieur du pays parce que, à ce moment-là, les «jobs» au Canada n'existaient pas.

Cette même attitude est présente aujourd'hui dans la personne du ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. Stevens). Nous n'avons qu'à examiner le cas Mitel. Ils se «pètent les bretelles» en disant: Nous avons intéressé une compagnie anglaise à venir investir au Canada dans Mitel. Très bien, mais là où nous nous distinguons l'un de l'autre, c'est que je dis: Très bien à des fonds étrangers, bienvenue aux fonds étrangers, mais dans une compagnie qui reste et qui demeure propriété entière et contrôlée par des Canadiens. Dans le cas de Mitel, monsieur le Président, c'est absolument le contraire. La compagnie, c'est une acquisition étrangère d'une compagnie canadienne qui, on le sait, a eu des problèmes de gestion, mais qui est tout de même une des grandes compagnies au point de vue technologique et qui a fait des bonds formidables dans ce domaine depuis une dizaine d'années.

Monsieur le Président, le débat sur C-15, en deuxième lecture, a été relativement court. On sait qu'en deuxième lecture c'est le principe du projet de loi qui est en discussion. En arrivant à l'étape du rapport, nous croyions en la bonne foi du gouvernement et nous pensions vraiment qu'il nous permettrait d'apporter des amendements constructifs et des amendements qui donneraient, qui renforceraient le projet de loi. Non, non! Que voyons-nous? On voit encore un ministre, un gouvernement, qui a peur du débat, qui a peur des suggestions constructives. Nous avons présenté, comme je l'ai dit tantôt, presque 94 motions, le tiers de ces dernières ont été discutées, le reste mis au rancart parce qu'on a imposé le bâillon. On a dit: Non, on n'est pas intéressé. En imposant la clôture, le gouvernement n'offre aucune raison valable sur son action arrogante et, pour ajouter à l'insulte aux Canadiens, les députés d'arrière-ban toriens dans ce débat ont été plutôt flâneurs, ils ne participent pas, ils participent rarement, ils sont un peu comme des moutons dociles, et cela, je le déplore, parce qu'ils représentent 211 circonscriptions, des millions de commettants, et leur voix n'a pas été entendue dans ce débat. Ce n'est pas cela la démocratie, monsieur le Président.

[Traduction]

Nous avons participé à ce débat en toute bonne foi. Nous avons fait connaître nos idées à l'occasion de la deuxième lecture et à l'étape du comité. Nous avons également essayé de le faire à l'étape du rapport. Je le répète, avant que le gouvernement ne nous impose brutalement la clôture, nous pensions pouvoir discuter de cette mesure et la modifier de façon constructive. Nous avons essayé d'amener le gouvernement, du moins pendant la troisième lecture, à émettre un semblant d'opinion constructive. Mais il n'en a rien fait.

Ce matin, le ministre nous a parlé des déboursés nets et des déboursés bruts. Il nous a parlé de beaucoup de choses d'une façon qui manque certainement de clarté pour beaucoup de Canadiens et un bon nombre d'entre nous ici présents. En fait, la question se ramène à l'objectif de cette mesure. L'AEIE disparaîtra avec l'adoption de ce nouveau projet de loi sur Investissement Canada. Nous devons essayer de faire de notre mieux pour attirer les capitaux étrangers au Canada, mais à la condition que ce soit dans l'intérêt des Canadiens. D'abord, il faudrait que les rachats fassent l'objet d'un avis et d'un examen, puis d'un suivi, afin que nous soyons certains qu'ils sont dans l'intérêt du Canada et des Canadiens et que cet afflux de

capitaux se traduira par des emplois et d'autres avantages pour les Canadiens.

Nous avons eu la satisfaction de prendre les conservateurs au dépourvu, mardi dernier, lorsque la motion n° 24 a été mise aux voix. Je me réjouis, je l'avoue, d'avoir obtenu ce changement important. Je pense qu'il aura d'importantes répercussions sur le marché du logement locatif. Je crois sincèrement que nous l'avons mieux protégé. On songe évidemment à la fameuse affaire Seaway Trust Greymac survenue à Toronto il y a plusieurs mois. Des compagnies numérotées avaient fait des transactions douteuses qui ont causé beaucoup de torts et de soucis à 13,000 locataires d'appartements. Sans la Loi sur l'examen de l'investissement étranger et l'intervention du gouvernement provincial, je pense que certaines personnes auraient été injustement lésées.

J'estime que l'ancienne loi sur l'AEIE avait du bon. Je pense que l'amendement que nous avons proposé dans la motion n° 24 permettra de soumettre à un examen le rachat d'immeubles locatifs pour qu'on puisse s'assurer qu'il est dans l'intérêt des Canadiens.

Le gouvernement a prétendu qu'il attacherait une grande importance à la concertation, qu'il écouterait les Canadiens et agirait en conséquence. Ce n'est pas le cas en ce qui concerne le projet de loi C-15. Les conservateurs n'ont accepté aucune des suggestions de l'opposition. Je parie que les personnes âgées et la classe moyenne se réjouissent de constater que les conservateurs les ont écoutées et ont présenté un budget qui les dépouille du peu qu'elles ont. Que dites-vous de la réduction de l'indexation à laquelle les personnes âgées devront faire face au cours des années qui viennent? Ces personnes désiraient certainement payer plus d'impôts et toucher une pension réduite. C'est parfaitement insensé et jamais un gouvernement n'a trahi à ce point ses promesses à l'égard de ce qu'il appelait des principes sacro-saints.

● (1540)

Je me demande parfois si le gouvernement a la moindre crédibilité, si l'on peut croire en sa parole. A mon avis, il va à l'aventure, il fonctionne au jour le jour. Nous pourrions très facilement évaluer quantitativement les fautes qu'il a commises au cours des derniers mois, par exemple, les scandales du favoritisme, à gauche et à droite, sans donner au pays le moindre leadership véritable. Le projet de loi C-15 illustre bien l'absence d'orientation de la part du gouvernement.

Je voudrais aborder certains aspects du projet de loi, notamment son incidence sur la recherche et le développement.

[Français]

Monsieur le Président, on sait qu'il y a, dans la recherche et le développement, des emplois. Il y a beaucoup d'emplois qui sont créés suite à la recherche et au développement de produits nouveaux au Canada. Par contre, l'agence de tamisage et la réforme que nous propose le gouvernement pourraient être, du moins, à mon humble avis, vues d'un œil un peu plus critique. Je pense qu'il y a trois grandes conséquences à la transformation de l'agence de tamisage telle qu'on la connaissait, et la nouvelle agence qui s'appellera Agence d'investissement canadien.